# REPONSE

## DE M. DAVIEL, CONSEILLER, *Chirurgien ordinaire, & Oculiste du Roi, à la Lettre Critique de M. Rouſſilles, Chirurgien Oculiſte de la Ville de Chartres en Beauce, imprimée dans le Journal de Verdun, du mois de Février 1749. page 101.*

» MOnſieur Rouſſilles demande ſi M. Daviel fait » des miracles en guériſſant certaines mala» dies des yeux, que les plus habiles gens, de la » même profeſſion que lui, regardent comme abſo» lument incurables, ou s'il poſſede en effet le ta» lent phyſique de les guérir, ou enfin s'il s'eſt » trompé, lorſqu'il a crû en avoir guéri quelques» unes. On va repondre à cette triple queſt on, que » l'on regarde comme très-intéreſſante, & qui fait » le ſujet principal de la Lettre de M. Rouſſilles, » dont on va faire connoître la fauſſeté.

Rien ne m'a paru plus déſagréable que d'être obligé de répondre à une critique auſſi déplacée, & d'entrer dans des diſcuſſions auſſi mal fondées, que celles de M. Rouſſilles, mais ce ne ſera pas d'une maniere auſſi peu décente ; je n'employerai point les termes de groſſier & de lourd, dont il s'eſt ſervi ; il eſt des moyens plus doux & plus

honnêtes pour dévoiler les fautes qu'on veut critiquer, sans se servir de ces paroles dures & impolies, qui ne conviennent qu'aux gens sans éducation: on ne se compromet jamais, lorsqu'on sçait l'art de corriger les autres avec adresse; une critique polie fait aisément convenir de la vérité l'homme du monde le plus rempli d'amour-propre, au lieu que les invectives & les railleries fades révoltent les personnes les plus tranquilles.

Seroit-il si extraordinaire après tout, de se tromper, puisque les plus grands hommes peuvent se tromper tous les jours? Je l'avouerois même ingénuement, si cela étoit: car j'ai toujours crû qu'il valoit beaucoup mieux se dédire, que de paroître entêté; mais je ne puis souffrir, sans me plaindre, que M. Roussilles ait entrepris de me censurer, tandis qu'il ne connoît pas lui même ce qu'il veut critiquer. Comme souvent la simple appréhension donne lieu à un jugement faux, Je ne suis pas surpris que M Roussilles ait si mal jugé, puisqu'il a si mal réflechi; je vais tâcher, en me disculpant envers le Public, de lui faire connoître que c'est à tort, que cet Oculiste a voulu me faire passer pour un homme sans foi, en m'accusant mal-à-propos de m'être vanté d'avoir guéri 19 cataractes adhérentes, dont il a été si étonné, qu'il n'a pû s'empêcher de crier miracle. Cependant l'adhérence des cataractes n'est pas nouvelle. M. Roussilles n'a seulement qu'à ouvrir le Traité des maladies de l'œil, fait par M. Antoine, Maître Jean, p. 202. de la seconde Edition; il y verra que ce Chirurgien a traité avec succès en 1694. deux cataractes adhérentes, à la nommée Madame Germain de Villenoxe; ces cataractes étoient fort adhérentes à la prunelle. M. Roussilles peut encore lire, s'il veut, le Certificat rapporté à la fin

de cette Lettre; il y verra aussi que j'ai guéri une cataracte très-adhérente par une piqûre d'épine, depuis 7 ans, au fils de M. Garquet, Maître Apotiquaire de Montpellier; ce qui est attesté par plusieurs des plus habiles, tant en Médecine qu'en Chirurgie, de la même Ville. En voilà assez, ce me semble, pour lui prouver la possibilité des cataractes adhérentes, & celle de les traiter avec succès. S'il étoit nécessaire d'en donner d'autres preuves, on le feroit; puisque plusieurs Auteurs dignes de foi le rapportent. J'ai même fait plus de 50 fois cette opération avec succès. Entr'autres, une à M. Miran, Receveur du Canal de Carcassonne en Languedoc, en 1736. Messieurs Fabre & Bougnol, Médecins très-habiles, étoient présens à cette opération. Ce malade, qui avoit pour lors 75 ans, avoit perdu l'œil droit depuis 15 ans, par une cataracte laquelle étoit adhérante à l'iris, & à la prunelle par une piqûre d'épine de roseau; & quoique je fusse resté près d'une demi heure dans l'opération, & qu'une petite portion de la partie postérieure de l'iris fût déchirée, le malade n'eut pas le moindre accident, & voyoit à lire avec une lunette à cataracte. 2°. M. de Gaillard-Bois, Officier de Marine à Toulon, avoit une cataracte à l'œil droit, occasionnée par un coup de baguette sur cet œil depuis 36 ans, dont je lui ai fait l'opération le 14 Avril 1741, avec succès, quoique cette cataracte fût adherente à toute la circonférence interne de la prunelle à la suite du coup & par contusion. M Boucault, célébre Chirurgien, & Chirurgien Major de la Marine de Toulon, étoit présent à cette opération, & a vû le malade bien guéri. Je ne crois pas que M. Roussil es veuille révoquer en doute le témoignage d'aussi grands Chirurgiens que Maîtrejean,

de Messieurs Fabre, Baugniol & Boueaulr, & encore moins des faits : donc la premiere question de M. Roussilles tombe d'elle-même, puisque beaucoup de témoignages, non-suspects, prouvent qu'il est des cataractes adhérentes, & qu'un homme habile peut les guérir.

M. Roussilles m'accuse fort mal à propos de plagiat, en disant que l'aiguille que j'ai citée dans ma Lettre, se trouve dans la Chirurgie d'Heister, partition seconde, Section 2. Chap. 55. & Planche 17, tandis que rien n'est plus faux, puisqu'il n'y en a pas une dans la Planche 17 de M. Heister, qui ressemble à la mienne, comme tous ceux qui m'ont vû opérer avec cette aiguille pourroient le justifier ; & en dernier lieu Messieurs Chicoyneau, Helvetius, Boüillac & Marcot, premiers Médecins du Roi, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Mesdames de France. Messieurs de la Martiniere, la Fosse, Hevin & Louftonneau, premiers Chirurgiens du Roi, de la Reine, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, de même que Messieurs Morand & Fager, deux célébres Chirurgiens, dont on peut voir les Certificats à la fin de ma Lettre, que M. Roussilles a jugé à propos de critiquer. Ceux qui ne l'ont pas vûe, la trouveront dans le Mercure de Septembre 1748, pag. 198. Nombre d'autres célébres Médecins & Chirurgiens, qui ont vû mon aiguille tant à Paris qu'ailleurs, me rendront assez de justice, j'ose m'en flatter, pour dire que cette aiguille n'est pas dans Heister : donc la seconde imputation de la Lettre de M. Roussilles se trouve détruite ; & pour peu qu'il doute sur cette aiguille, il peut s'en assurer lui-même. Malgré la légéreté de ses accusations, & les termes peu ménagés dont il se sert, je me prêterai volon-

tiers à le guérir de ses doutes, s'ils ne sont pas volontaires, & s'il veut de bonne-foi qu'on l'en guérisse.

Il me sera encore moins difficile de répondre à la troisiéme question de M. Roussilles, qui nie la possibilité de l'opération que j'ai faite à M. Garion, le malade cité dans ma Lettre, p. 9 & 11. C'est être bien hardi d'oser nier un fait, surtout lorsqu'il est aussi constaté que l'est cette opération : rien n'est plus facile à M. Roussilles, que de s'en convaincre lui-même en examinant l'œil de ce malade, & en interrogeant ceux qui ont assisté à l'opération.

Je crois avoir suffisamment répondu aux trois questions de M. Roussilles, aux injures près, dont il lui a plû accompagner une critique amere, & qu'il eût dû faire dans des termes plus convenables. Son exemple ne m'engagera point à m'écarter des régles de la modération que je me suis prescrite, & je me contente de lui repéter que s'il veut encore avoir des doutes, il lui sera facile de s'adresser à moi pour y mettre ordre, & je lui prouverai que ce n'est pas ma faute, si dans plusieurs années de séjour à Dreux, le long & assidu travail qu'il a fait sur les maladies des yeux, il n'a pas vû des cataractes adhérentes ; je lui prouverai aussi que c'est sa faute d'avoir vû mon aiguille dans M. Heister ; je lui produirai des Témoins aussi respectables, qu'irréprochables, de l'opération que j'ai faite à M. Garion, & il ne tiendra qu'à lui d'apprendre qu'un homme sage ne doit pas être moins circonspect à nier des faits, qu'à en avancer. M. Roussilles croit-il que les Médecins & les Chirurgiens de Paris ne sçachent pas voir comme ceux de Chartres & de Dreux, qu'ils n'ayent pas les Ouvrages d'Heister entre leurs mains, & peut-il espérer que les négations & les

affirmations hardies auront plus de poids, que les témoignages des plus habiles hommes de la Capitale, de Montpellier & de Marseille, & autres endroits, & que celui d'Antoine Maîtrejean Auteur, dont M. Rouffilles doit respecter les décisions, & ne pas improuver des faits, parce qu'il ne les a jamais vûs?

Une cataracte ne peut se rendre adhérente à la partie postérieure de l'iris, selon cet Oculiste, que dans deux cas. Le premier, par le desséchement de l'humeur de morgagni; & le deuxiéme à l'occasion des contusions, & des ophtalmies internes de l'œil. Mais comme il y a toute apparence que cet Oculiste ignore le troisiéme cas, qui rend les cataractes adhérentes, puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre, je suis persuadé qu'il ne trouvera pas mauvais que je le lui apprenne.

Le troisiéme cas qui rend les cataractes adhérentes, & qui est un des plus fréquens, sont les piqûres d'épine, d'épingles, de ciseaux, d'aleines, & autres instrumens tranchants & piquans, lesquels occasionnent presque toujours des adhérences de l'iris à la cornee; surtout lorsque ces instrumens ont percé cette membrane, l'iris & le cristalin: c'est à la suite de ces sortes de playes, qu'il se forme presque toujours une union si intime de la membrane du cristalin à la partie postérieure de l'iris, qu'il est souvent très difficile d'abattre ces sortes de cataractes, & de rompre l'adhérence contractée. Cependant comme j'ai fait plusieurs de ces opérations avec succès, je ne les ai jamais regardées comme impossibles, ni comme incurables. Ces cataractes sont extrêmement difficiles à abattre, je l'avoue; car il faut sçavoir se posséder, & manier adroitement une aiguille pour faire cette opération: de plus, bien connoître la

véritable structure de l'œil. Je conviens même avec M. Roussilles, qu'il n'appartient pas à tous les Oculistes de la faire; mais comme je l'ai faite souvent avec succés, je soutiens que tout habile Chirurgien Oculiste peut la faire comme moi & sans aucun risque que celui de causer un simple larmoyement qui n'est pas dangéreux, ni de longue durée.

Je soutiens encore, que la cataracte ne se rend jamais adhérente par son ancienneté. M. Roussilles en convient lui-même, & feu M. Petit, le pere, célébre Médecin Oculiste, la nie même absolument. En effet, c'est si peu l'ancienneté des cataractes, qui les rend adhérentes à la partie postérieure de l'iris, que cette adhérence se contracte presque toujours dès le commencement, & beaucoup plus lorsque les cataractes sont molles, que quand elles sont dures & fort solides. La raison de cela est, que le cristalin dans cet état de mollesse, étant pressé par l'humeur vitrée, se porte en avant & vers la partie antérieure de l'œil, dont l'action des quatre muscles accélere encore l'allongement; & pour lors la membrane qui envelope le cristalin venant à s'allonger, donne lieu à ce corps de s'appliquer fortement à la partie postérieure de l'iris & de la prunelle, dans laquelle il s'engage quelquefois, & forme ce qu'on peut fort bien appeller une hernie du cristalin dans la prunelle, & principalement lorsque la membrane a été blessée par un instrument tranchant; c'est cet engagement & ce collement, qui fait la grande difficulté de l'opération de la cataracte, comme je l'ai expérimenté plusieurs fois: j'ai même vû ce cas, il y a environ quatre mois, sur l'œil gauche d'une jeune Demoiselle de Bernay en haute-Normandie, qui me fut adressée par M. de la Flêche, très-habile

Chirurgien de la même Ville, & Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, auquel M. Rouſſilles peut écrire, & voir lui-même la malade pour peu qu'il en doute.

Les cataractes qui ſurviennent à la ſuite des ophtalmies internes, ou de la chorroïde, ne ſe rendent jamais, ou très-rarement adhérentes, à la partie poſtérieure de l'iris, quelque forte que ſoit l'ophtalmie qui a précedé, à moins qu'il ne ſe ſoit formé des abcès conſidérables, & des épanchemens de pus, dans la chambre poſtérieure de l'œil, entre le criſtalin & l'iris. Il n'y a tout au plus qu'un ſimple collement du criſtalin à cette partie, de même qu'à la prunelle qu'il eſt très-facile de ſéparer ſans rien déchirer, en paſſant une aiguille telle que la mienne entre le criſtalin & l'iris. J'ai fait cette expérience nombre de fois ſur des yeux de cadavre cataractés à l'occaſion des ophtalmies internes; & j'ai remarqué qu'on pouvoit aiſément ſéparer le criſtalin ſans le rompre en aucune maniere, de même que la lame poſtérieure de l'iris; & quand bien même cette lame ſe trouveroit déchirée dans l'opération, il n'y a rien à craindre, comme je l'ai vû arriver quelquefois auſſi en opérant la cataracte ſur des ſujets vivans; ainſi cette prétendue adhérence eſt abſolument fauſſe, quoiqu'en diſe M. Rouſſilles. Les adhérences du criſtalin à l'iris ne ſe contractent preſque jamais que dans l'état de molleſſe des cataractes, ou à la ſuite des piqûres d'inſtrumens tranchans, & des coups portés ſur les yeux. Je vois bien que cet Oculiſte ignore l'endroit où les cataractes ſe rendent adhérentes, & de quelle maniere; c'eſt ce que je vais lui dire.

Jamais une cataracte ne peut ſe rendre adhérente à la partie poſtérieure de l'iris, que dans les

deux cas ſuivans. Le premier*, lorſque les cataractes ſont fort molles ; le ſecond, à l'occaſion des piqûres & des coups, comme nous venons de le prouver ; mais on doit obſerver que ce n'eſt pas-là ce qui forme la grande adhérence dont j'entends parler. Le voici : Tous ceux qui ont bien examiné l'œil, ſçavent que la membrane du criſtalin eſt unie aux procès ciliaires, & beaucoup plus dans les inflâmations de la chorroïde, que dans l'état naturel ; c'eſt directement dans cet endroit, qui fait les limites de la chambre poſtérieure de cet organe, que le criſtalin, dont la membrane (pour lors fort épaiſſe) ſe rend ſi adhérent aux procès ciliaires, qu'il eſt toujours tres-difficile de l'en pouvoir ſéparer, de même que dans l'état de molleſſe des cataractes. C'eſt donc dans cet endroit que l'Oculiſte éclairé a beſoin de tout ſon jugement, pour conduire avec adreſſe ſon aiguille juſqu'à cette digue, afin de la détruire & de renverſer le criſtalin avec ſa membrane. Mais il eſt bon que l'on ſçache que je n'ai jamais entendu comprendre dans le nombre des cataractes adhérentes curables, celles qui viennent à la ſuite des ophtalmies internes & des abcès dans ces parties ; car l'œil ſe trouve quelquefois dans un trop grand déſordre par la fonte de l'humeur vitrée ; de plus, cet organe devient plus petit & s'affoiblit, de ſorte que l'opération deviendroit preſque toujours inutile en ce cas, puiſque le malade ne verroit pas lorſqu'elle ſeroit faite, quand même le criſtalin ſeroit bien abattu.

» Pour guérir toute eſpéce de cataracte, dit M. » Rouſſilles, il faut chaſſer le criſtalin de ſa capſu» le, & le loger dans le vitré. C'eſt l'unique

* *Maladie des yeux de M. Boerhaave de 1749. p. 158.*

» moyen d'en lever l'obstacle, qui dans cette maladie empêche les rayons de lumiere de fraper l'organe immédiat de la vûe. Pour guérir donc » une cataracte adhérente à l'uvée, il faudroit la » détacher, la séparer de cette partie à laquelle » elle est collée : or on ne peut tenter cette sépa-» ration dans l'œil, sans déchirer l'uvée, sans » rompre un grand nombre de ses fibres, & sans » la détruire en tout, ou en partie. M. Roussilles ose même assûrer, que la moindre blessure de l'iris occasionne des accidens terribles, qui souvent ne sont suivis de rien moins que de la perte entiere de l'œil; que je ne l'ignore pas, & que c'est l'expérience de ces fâcheux accidens, qui m'a engagé de me servir d'une aiguille mousse. Mais cet Oculiste va voir dans le moment, que je suis bien éloigné de sa façon de penser.

Pour guérir toute espéce de cataractes, selon moi, & la guérir radicalement, il faut abattre le cristalin avec sa capsule, & le loger dans l'humeur vitrée; sans quoi il est moralement impossible de rendre l'œil net, & que la vûe se fasse parfaitement, surtout lorsqu'on est obligé d'abattre des cataractes molles, ou trop solides; dans ces dernieres, le cristalin est quelquefois si adhérent à sa capsule, qu'il n'est pas possible de l'en faire sortir sans la rompre, & occasionner de grandes inflammations. Je vais prouver dans le moment l'un & l'autre cas.

Le cristalin est un corps gelatineux, plus ou moins solide dans certains sujets. Que la cataracte soit ancienne ou récente, recouverte d'une membrane aussi plus ou moins épaisse dans certains sujets: le cristalin, ou se trouve solide, ou non. S'il est trop solide & desseché, ou les couches antérieures, comme le dit M. Roussilles dans sa Lettre,

page 6. lig. 19. il se rend adhérent à sa membrane : » Souvent dans ce cas les couches antérieures sont » même très-intimement unies à la portion anté-» rieure de la capsule cristaline, alors il n'est pas possible de détacher l'un sans déchirer l'autre : en ce cas, la membrane devient inutile, & je soutiens même qu'elle forme à peu près le même obstacle que le cristalin obscurci ; ce qu'il est fort facile d'observer sur les yeux des malades, ausquels on a abattu la cataracte. Par cette méthode, on voit paroître dans l'instant même de l'opération, ou quelque tems après, la membrane du cristalin, comme un voile déchiré & partagé en plusieurs morceaux, qui flottent dans l'humeur vitrée, & qui empêchent toujours les malades de voir les objets avec précision ; ce qui n'arrive pas lorsqu'on a abattu le cristalin avec toute sa capsule, surtout lorsqu'on abat des cataractes molles, comme je vais le prouver ci-après.

Lorsqu'on abat une cataracte molle, on a beau ouvrir sa membrane & presser sur le corps du cristalin : il ne sort tout au plus qu'en partie, qui se mêle avec l'humeur vitrée qu'il trouble. La plus grande partie du cristalin reste colée aux parois intérieurs de la membrane qui l'envelope, où elle forme le même obstacle qu'avant l'opération : donc il faut abattre le cristalin avec sa membrane dans ce second cas, sans quoi on se trouve avoir fait une opération inutile, dont les malades ne tirent d'autre fruit, que de voir les objets avec une grande confusion ; ces malades ne pouvant jamais parvenir à lire avec des lunettes à cataracte, même les mieux faites.

UnArtiste enOptique de Paris, * m'a communiqué

* *M. Thomin, Marchand Miroitier-Lunetier, rue*

depuis peu quelques-unes de ses réflexions sur l'opération de la cataracte, dans un Traité d'Optique méchanique, actuellement sous presse, & qu'il compte incessamment donner au Public : il prétend qu'on ne peut donner des lunettes aux personnes opérées, que trois mois après l'opération. Je lui ai prouvé par un malade que j'avois alors chez moi, ( M. l'Abbé Fourel de Langres, ) que quand une opération étoit bien faite, on pouvoit procurer le secours des lunettes plus promptement. Effectivement il vint lui-même chez moi, & fit voir au malade en question, le seiziéme jour après l'opération, à pouvoir lire & écrire avec des verres, à la vérité très réguliers, & tout ce que l'art pouvoit donner de plus parfait. Je lui prouvai encore sur une seconde réflexion qu'il fait dans son Traité, *Qu'on ne peut donner aux personnes opérées, du secours qu'avec des verres de foyer, depuis 18 lignes jusqu'à 20, & par progression jusqu'à 4 pouces inclusivement.* Ce dernier, selon lui, est le plus long foyer qu'il ait jamais pu donner à ceux que d'autres que moi ont opérés. Je lui prouvai, dis-je, que certains sujets, ayant souffert par plusieurs opérations douloureuses & leurs suites après la cataracte, j'avois si bien rétabli le méchanisme de l'œil, par ma nouvelle méthode d'opérer la cataracte que six mois ou un an après, ils étoient en état de lire & écrire avec un verre de six pouces de foyer. Je lui ai fait voir entr'autres une Dame, pour lors à Paris ( Madame de Vandeüil citée dans ma Lettre ) page 18. à laquelle il a donné lui-même des lunettes du foyer dont je parle. Il fut très étonné de la lon-

*Saint Jacques, près le Collége du Plessis, qui excelle dans son art.*

gueur de la vûe de la personne en question, qui ne voyoit rien du tout avec ce qu'on appelle lunette à cataractes ordinaires, & m'avoua qu'il n'en avoit encore jamais vû à qui la vûe fût ralongée de cette force-là. Voilà deux faits dont il est témoin oculaire, & que j'ose me flatter qu'il attestera à tous ceux qui pourroient le lui demander. M. Thomin fait encore une réflexion, *qu'il a trouvé bien des personnes opérées ausquelles il n'a pû être d'aucun secours.* Je ne vois pas que de tous ceux que j'ai traités, il puisse m'en prouver un à qui il n'ait pas réussi rélativement à l'usage des lunettes; & à l'égard de bien d'autres qui se mêlent de la même opération à tort & à travers, sans aucunes précautions antérieures ni postérieures, en vrais charlatans. *Mettez-vous-là, je vais vous guérir dans la minutte.*

Je lui prouverai, s'il n'est pas disposé à me rendre justice lui-même là-dessus, sur 100 personnes, plus de 90 auxquelles il n'a pas réussi à leur communiquer la route exacte des rayons de la lumiere, par les moyens que la dioptrique nous fournit.

Pour ce qui concerne la blessure de l'iris, elle n'est pas à beaucoup près aussi dangéreuse que se le persuade M. Roussilles. Si cela étoit, un grand nombre de malades courroient risque de perdre la vûe à tout moment dans plusieurs opérations qu'on est obligé de faire sur les yeux, principalement dans la cataracte, surtout de celles qui ont contracté des adhérences si intimes avec l'iris, qu'il est très-difficile de venir à bout de les en séparer sans déchirer cette partie. Cependant, il n'en résulte pas le plus petit accident, comme je m'en suis convaincu dans plusieurs opérations de cataractes adhérentes par des coups, ou des piqûres d'instrumens tranchans & piquans, & dans

une infinité d'autres opérations, que j'ai été obligé de faire dans la chambre antérieure de l'œil, & sur l'iris, dont j'ai quelquefois emporté des portions, comme il arrive aussi assez souvent dans l'opération du staphiloma.

La blessure de l'iris est de si peu de conséquence, qu'on peut l'ouvrir même de toute sa longueur sans rien craindre. La preuve en est évidente, surtout lorsqu'on est obligé de faire une prunelle artificielle, comme l'a fait heureusement M. *Cheselden*, célébre Chirurgien à Londres, ainsi que le rapporte M. Heister dans sa Chirurgie, Partition 2. Section 2. Chap. 55. page 616 & Planche 17. du même Livre; & comme on peut le voir encore dans le Traité d'Opérations de M. *Scharp*, très-habile Chirurgien de la même Ville, que j'ai vû il y a un mois & demi chez M. Daran Chirurgien ordinaire du Roi, qui enseigne, comme M. Cheselden, la maniere de faire cette opération. M. Roussilles a donc fort mal interprété mon sentiment à ce sujet. Pour ce qui regarde les accidens qui ont coûtume d'accompagner l'opération de la cataracte, dont l'inflammation & le larmoyement sont les plus considérables de tous, l'inflammation est toujours le plus à craindre, surtout lorsqu'elle persiste long tems: cet accident entraîne presque toujours après lui une suppuration totale du globe de l'œil, souvent sans remede. Cette suppuration est quelquefois si prompte, qu'elle arrive en moins de 24 heures, quoique la cataracte ait été abattue dans une minute; & voici comme cela se fait.

Lorsqu'on porte l'aiguille dans l'œil, & qu'on la dirige sur le corps de la cataracte pour l'abaisser, soit antérieurement, ou postérieurement; car il n'y a que ces deux méthodes d'abaisser la cataracte, (je compte même d'être le premier qui ai porté

mon aiguille tout droit vers la partie antérieure du cristalin ) il faut toujours que la capsule cristalloïde soit déchirée dans l'union de ses deux lames qui l'attachent aux procès ciliaires, & que ce déchirement soit fait à la partie supérieure moyenne, ou inférieure de cette capsule antérieurement ou postérieurement ; & comme cette capsule est fortement unie aux procès ciliaires, ainsi que nous l'avons déja dit, & qu'elle s'enclave même dans toute la circonférence de la retine en forme de langue de gueule ; il est moralement impossible qu'en pressant avec l'aiguille sur le corps du cristalin antérieurement ou postérieurement, pour le faire sortir de sa membrane, ou de son chaton, que les procès ciliaires ( qui sont partie de la chotroïde) ne soient tiraillés de même que la retine : par conséquent tout le fond de l'œil en souffrira de violentes secousses & commotions ; tous les vaisseaux sanguins, limphatiques, & surtout les petits filets nerveux qui répondent à ces parties, se trouveront déchirés & crispés dans leur principe, & se retireront à peu près comme une corde à boyau, qui se casse lorsqu'elle est bien tendue ; de-là, il arrive de violentes douleurs à la tête, aux oreilles, aux dents, dans toute la circonférence de l'œil & de l'orbite, suivies de vomissemens & d'une infinité d'autres accidens, & enfin quelquefois de la suppuration totale de cet organe, sans que l'iris ait été ni touché, ni blessé en aucune maniere ; donc ce n'est pas à l'iris blessé, ni déchiré, qu'on doit rapporter tous les accidens & les désordres qui ont coûtume de suivre l'opération de la cataracte, même la mieux faite.

Il est aussi absolument faux que l'adhérence de la cataracte rende la prunelle immobile. Quelque sorte que soit la pression du cristalin contre la

partie postérieure de la prunelle ; même dans presque toutes les cataractes occasionnées par des ophtalmies internes, la prunelle conserve souvent le quart de son mouvement. Mais j'ai déja dit, que je n'ai pas prétendu mettre ces sortes de cataractes au rang des autres ; M. Roussilles a donc pris le change dans cette occasion. Il est vrai que le peu de mouvement de la prunelle peut en imposer à des Oculistes ordinaires, & les empêcher d'entreprendre des opérations heureuses. La cataracte du septiéme malade, dont j'ai parlé dans ma premiere Lettre, p. 4. auroit sans doute passé pour incurable aux yeux de M. Roussilles, puisqu'elle étoit de cette nature. La prunelle n'avoit presque aucun mouvement, & à moins que d'y faire une grande attention, à peine pouvoit on l'appercevoir. Cependant cette cataracte a parfaitement réussi, & quoiqu'elle parût fort adhérente, je ne la jugeai pas telle. Le malade n'a eu aucun accident, & voit à lire de cet œil, au moyen d'une lunette à cataracte.

M. Roussilles n'a rien dit de nouveau, lorsqu'il a assûré que toutes les cataractes ne se ressemblent pas ; il y a fort long-tems qu'on le sçait ; & sans entrer dans un détail ici trop déplacé, cet Oculiste auroit simplement dû prouver, s'il lui avoit été possible, qu'il n'y avoit point de cataractes adhérentes, sans entrer dans un long verbiage, qui ne peut tout au plus qu'ennuyer un lecteur, sans l'instruire.

Je le repéte encore, les accidens qui ont suivi quelques-unes de mes opérations, ne m'ont jamais fait croire que les cataractes étoient adhérentes, tandis qu'elles ne l'étoient pas, & s'il faut que je cite à mon tour le nombre d'années de mes travaux, j'ai assez étudié l'œil & ses maladies

pendant près de vingt-cinq ans dans des Hopitaux, plus nombreux ſans doute, que ceux de Dreux & de Chartres, ſurtout dans celui des Galéres de Marſeille, où j'ai fait plus de ſept mille expériences ſur des yeux de cadavres, & nombre d'autres opérations de toute eſpéce ſur des ſujets vivans, comme je ſuis en état de le prouver, pour m'être laiſſé ſéduire par des fauſſes apparences. Je ſuis perſuadé même, que ſi M. Rouſſilles veut faire un peu d'attention à ce que je viens de dire, il conviendra par les preuves que je lui en donne, qu'il y a des cataractes adhérentes, & que la plûpart ſont curables; que mon aiguille n'eſt ni dans la Chirurgie d'Heiſter, ni ailleurs, que l'opération que j'ai faite à M. Garion, étoit bien indiquée, & qu'elle étoit poſſible, puiſqu'il n'eſt pas nouveau d'ouvrir la chambre antérieure de l'œil, & que de-là on peut paſſer un inſtrument dans la chambre poſtérieure pour en extraire un corps. Il eſt vrai que cette opération m'eſt particuliere, & M. Rouſſilles n'a pas tort de dire, voilà du neuf aſſûrement, puiſqu'il ne trouvera pas une pareille obſervation dans aucun Auteur. Il ne s'agit donc plus à préſent que de prouver que les cataractes peuvent être tout à la fois fort molles & très-adhérentes, très-molles & pierreuſes, & que j'ai réellement guéri les 61 cataractes dont j'ai parlé dans ma Lettre.

Les cataractes peuvent être tout à la fois, fort molles & très-adhérentes. J'ai déja dit que l'adhérence de la cataracte ſe formoit toujours plutôt dans ſon état de molleſſe que lorſqu'elle étoit ſolide, la cataracte peut donc ſe rencontrer fort molle, & très-adhérente tout à la fois; une cataracte peut encore être fort molle dans toute ſa circonférence, & ſe trouver pierreuſe dans ſon centre; c'eſt ce

que j'ai vû aussi plusieurs fois. J'ai même communiqué le 2 Avril 1742, une observation à l'Académie Royale des Sciences au sujet de la pétrification du cristalin, & l'ossification des membranes de l'œil : la cataracte étoit cependant fort molle dans toute sa circonference. Voici les propres termes de M. Morand, qui m'écrit de la part de l'Académie, & à qui j'ai envoyé les pieces osseuses.

» J'ai présenté, Monsieur, à l'Académie Royale » des Sciences, celle de vos trois observations qui » roule sur la pétrification du cristalin, & l'ossi» fication des membranes. Cette observation a été » très-bien reçûe, & elle sera inserée dans l'His» toire de cette année.

J'ai aussi observé plusieurs fois que le milieu de la cataracte étoit pierreux, & très-souvent osseux sur des cataractes que j'ai abattues à des malades. J'ai trouvé ces cataractes fort molles dans la circonference, comme je viens de le dire, qui n'ont pas laissé de bien réussir. Il ne me reste donc plus qu'à citer les malades que j'ai operés, pour accomplir les soixante-une cataractes que j'ai réellement guéries. Des 75 que j'ai opérées dans l'espace de près de deux ans à Paris, comme je l'ai avancé dans ma Lettre, que M. Roussilles se persuade une fois pour toutes, que je n'ai pas prétendu en imposer au Public, & si je n'ai pas nommé tous les malades dont je parle, c'est que bien des personnes ne me l'avoient pas conseillé; mais la défiance de cet Oculiste m'oblige à lui communiquer charitablement la liste de ces malades : je l'avois épargnée au Public pour ne pas le fatiguer.

Je finis, en priant M. Roussilles de se souvenir, que deux confreres doivent traiter vis-à-vis l'un de l'autre avec modération les questions, où ils se trouvent d'un sentiment contraire, & qu'ils le

doivent par respect pour le Public, autant que par respect pour eux-mêmes. Les injures & les termes durs, ou peu mesures, ne passeront jamais pour des argumens aux yeux des gens éclairés. Au surplus je prends la liberté de l'avertir encore, qu'il peut desormais écrire contre moi, autant qu'il lui plaira, sans que je lui réponde. J'aime mieux employer mon tems à tacher de m'instruire, autant qu'il me sera possible, dans un art dont l'étendue est immense. Une seule découverte, quelque médiocre qu'elle soit me dédommagera abondamment de la patience, avec laquelle je prends le parti de laisser en repos ceux qui tenteront inutilement de troubler le mien par de fausses accusations, ou par des injures que je tacherai par ma droiture, mon application, & par la vérité dont je fais profession, de ne pas mériter qu'on m'accuse, & je fais vœu de préferer le parti du silence, à la triste satisfaction de rendre des injures pour des injures. *Signé*, DAVIEL. *A Paris, le premier Juillet* 1749.

## *Supplément des soixante & une cataractes dont j'a parlé dans ma premiere Lettre.*

Madame Morel, 60 ans, place du vieux Louvre, deux cataractes depuis 7 ans.

Le Sr Soquet, 40 ans, cataracte depuis 2 ans, rue du Bouloir, chez feu M. de Hersan, près un Bourrelier.

M. du Vochel, 65 ans, une cataracte depuis six ans, à Abbeville en Picardie.

Charles Malo, 66 ans, deux cataractes depuis six ans, à Bicêtre.

Marie Mabil, 25 ans, cataracte depuis 18, avec ophtalmie & ulcéres de la cornée transparente, à Tresnel, fauxbourg saint Antoine.

Catherine Perrin, Servante, 30 ans, deux cataractes, depuis deux ans de l'œil droit, gauche huit, avec ophtalmie & ulceres de la cornée transparente, de Verdun.

Jean Ché, des Nos en Champagne, deux cataractes depuis dix ans, avec ophtalmie considérable sur les deux yeux.

Marie Septier, femme de Jean Chauvin, Menuisier, 65 ans, rue S. Antoine, près les Enfans Trouvés, cataracte depuis deux ans.

Madame Abert, 60 ans, une cataracte depuis deux ans, à Bourges.

Louis Bourgeot, 72 ans, deux cataractes depuis trois ans, de Coulommiers en Brie.

Jean-François Bousquet, ancien Soldat de Navarre, de Villefranche en Rouergue, 36 ans, cataracte depuis deux ans.

M. Milon, Cabaretier de Rosoy en Brie, âgé de 66 ans, cataracte depuis quatre ans.

Mad. de Brie, 47 ans, cataracte depuis deux ans, avec ophtalmie & ulcéres de la cornée transparente, place des Victoires, chez Mlle Migniere.

M. Genêt, Hôte de Nemours, auquel M. Rousfilles avoit abattu une cataracte à l'œil gauche depuis le dix-septiéme Mai 1746, dont ce malade n'a rien vû après l'opération, & a souffert de violentes douleurs, quoique cette cataracte fût de la meilleure espece, selon le rapport dudit malade & de ceux qui l'avoient vû avant l'opération; l'œil de ce malade est totalement perdu sans aucune ressource; il est fâcheux pour M. Roussilles que je sois forcé par lui-même de me justifier à ses dépens, je ne prétends cependant pas le taxer d'ignorance pour avoir manqué une cataracte, ce qui peut arriver au plus habile Oculiste.

J'ai operé une cataracte à l'œil droit du Sr Ge-

nêt, qui n'en voyoit pas depuis cinq ans : cette opération m'a parfaitement réussi, & sans qu'il me soit survenu le moindre accident.

Je compte présentement que la surprise de M. Roussilles doit cesser, lorsqu'il verra le supplément des 61 cataractes que j'ai guéries, comme je l'ai avancé dans ma premiere Lettre ; & si c'étoit une perte pour le Public de n'en avoir cité que 41 de 61, comme l'a malicieusement dit cet Oculiste, je viens de réparer cette perte en nommant les 20 cataractes qui me restoient encore, mais je suis fâché, comme je l'ai déja dit, que M. Roussilles m'ait mis dans la dure nécessité de nommer ce dernier malade, dont je n'aurois jamais dit un mot, si cet Oculiste ne m'avoit pas attaqué.

*Copie d'un Certificat de plusieurs Médecins & Chirurgiens de Montpellier, qui prouvent l'adhérence de la Cataracte occasionnée par une piqûre d'épine.*

Nous Antoine Fizés, Conseiller, Medecin du Roi, en l'Université de Medecine de Montpellier, de la Société Royale des Sciences, Certifions que le Sieur Jacques Daviel, Maître-ès-Arts, Chirurgien Juré de Marseille, entretenu sur les Galeres du Roi, de la Société des Sciences de Toulouse, Associé, Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Membre de celle des Sciences de l'Institut de Bologne, Professeur & Démonstrateur Royal de Chirurgie & d'Anatomie de ladite Ville de Marseille, a fait avec beaucoup de dextérité, & entier succès, en notre présence, l'opération de la cataracte a l'œil droit du Sieur Jacques Carquet, fils du Sieur An-

toine Carquet, Maître Apoticaire de Montpellier; laquelle cataracte avoit été occasionnée par une piqûre d'épine depuis sept ans, ce qui l'avoit rendue adhérente du côte du petit angle, & faisoit la grande difficulté de l'opération, qui n'a été suivie d'aucun accident. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Montpellier le 15 Février 1743. Signé, *Fizes.*

Fitzgerald, Professeur en Medecine, & Botanique de la même Université de Montpellier, & de la Société Royale des Sciences, certifie la même chose comme M. Fizes.

Gouraigne, de la Société Royale des Sciences, premier Medecin de la Charité. Souliers, Serres, Henry & Mejan, Maîtres Chirurgiens, qui attestent la même chose.

Nous Maire, & Lieutenant de Maire, Consuls & Viguiers de la Ville de Montpellier, certifions à tous ceux qu'il appartiendra que Messieurs Fizes, & Fitzgerald, qui ont signé le Certificat ci dessus, sont Professeurs Royaux en l'Université de Medecine de Montpellier, comme aussi que M Gouraigne, qui a pareillement signé le présent Certificat, est premier Medecin de la Charité de ladite Ville, & que les Sieurs Souliers, Serres, Henri & Mejan sont Maîtres Chirurgiens de ladite Ville, aux seings desquels foi doit être ajoutée, tant en jugement que hors En foi de quoi nous avons signé le présent, & fait contre-signer par notre Greffier, & à icelui fait poser le sceau & armes de ladite Ville Fait à Montpellier le 27 Février 1743. Signé, *Nadal*, Lieutenant de Maire *V. P. Bastide*, Consul. *Berger*, Consul. Par lesdits Sieurs, *Cassagne*, pour le *Greffier*.

*Cette Lettre est extraite du Mercure de Juillet 1749, page 206.*

# AVIS AU PUBLIC.

Comme il est revenu depuis quelque tems à M. Daviel, qu'on avoit débité dans le Public qu'il étoit parti pour s'en retourner à Marseille, il a été bien aise de donner avis du contraire, & d'avertir ceux qui auroient pû le croire, qu'il a fixé pour toujours sa résidence à Paris, où il a fait venir toute sa famille depuis le 8 du mois de Mai dernier, le Roi l'ayant honoré de la Charge de son Chirurgien Oculiste le premier Janvier aussi dernier. Il demeure toujours sur le quai Malaquais, près l'Hôtel de Bouillon, dans la Maison de M. Mandat, Maître des Requêtes, où il continue de faire des Cours particuliers pour les maladies des yeux, de prendre des pensionnaires chez lui pour ces sortes de maladies. On le trouve tous les matins depuis sept heures jusqu'à dix, & l'après midi, depuis trois jusqu'à cinq à sa maison. On prie ceux qui voudront lui écrire dorénavant de que qu'endroit que ce soit, d'affranchir leurs lettres, sans quoi il ne fera aucune réponse.